



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 27 mars 2024 à 19 h 00**

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Ayant pris part à la délibération
29	29	24

Le Conseil Municipal de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en Mairie, salle du Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales notamment de ses articles L. 2121-7 et suivants.

Secrétaire de séance : Aurélie GROSSO

Conseillers municipaux présents : RICARD Isabelle, Didier JEAN MICHELOTTI Marie-Line, VANHALST Philippe, VAILLAT Fanny, VANDENBOSSCHE Frédéric, GROSSO Aurélie, LEBRE Jean-Marie, BOURGUE Michèle, FANTAUZZO Marie-France, BREBION Pascal, COUSTABEAU Gérard, CARELLO Danielle, JEAN Nathalie, ROBERT Astrid, MANDINE David, AYME Michel, PIGNOLY Sylvestre, DIOP Alix, MORENO Manuel

Conseillers municipaux ayant donné pouvoir : BOUKHECHAM Amor donne pouvoir à RICARD Isabelle, ROUSSIER Michel donne pouvoir à VANHALST Philippe, LAFOND Emilie donne pouvoir à VAILLAT Fanny, URAS Patrick donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie

Conseillers Municipaux absents : MILAD Lydie, POSTIAUX Régis, SERAFINI Audrey

Délibération N° 24/36-

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE DU VILLAGE DE VACANCES DE LA BAUME

Rapporteur : Mme Marie-Line MICHELOTTI

S'agissant du vote du Compte Administratif 2024, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote et ayant quitté la salle, Madame Isabelle RICARD est désignée comme Présidente de séance en remplacement de Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire sort de la salle.

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe du Village de Vacances de la Baume,
Vu le Comité d'Exploitation du 25 Mars 2024,
Vu l'avis de la Commission des Finances du 25 Mars 2024,
Monsieur le Maire ne prend pas part au vote ni Monsieur SLBANDANO qui lui a donné pouvoir,
Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,

Nombre de suffrages exprimés	Votes contre	Abstentions
24	0	0

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com

ARRETE le Compte Administratif 2023 du budget annexe du Village de Vacances de La Baume, comme suit :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
SECTION D'EXPLOITATION	Résultats de l'exercice 2023	314 268,95 €	350 381,26 €	36 112,31 €
	Résultats antérieurs reportés		90 422,08 €	90 422,08 €
	Résultat cumulé à affecter (1)	314 268,95 €	440 803,34 €	126 534,39 €
		DEPENSES	RECETTES	SOLDES
SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultats de l'exercice 2023	4 733,60 €	6 803,27 €	2 069,67 €
	Résultats antérieurs reportés		11 047,53 €	11 047,53 €
	Résultat cumulé à affecter (3)	4 733,60 €	17 850,80 €	13 117,20 €
Soit un excédent de clôture		319 002,55 €	458 654,14 €	139 651,59 €
		DEPENSES	RECETTES	SOLDES DES RAR 2022
SECTION D'EXPLOITATION	Restes à réaliser 2023 et à reporter en 2024 (2)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Restes à réaliser 2023 et à reporter en 2024 (4)	10 210,75 €	0,00 €	-10 210,75 €
Total des restes à réaliser 2022 et à reporter en 2023		10 210,75 €	0,00 €	-10 210,75 €
SECTION D'EXPLOITATION	Soit un excédent global de clôture avec les RAR (1+2)	314 268,95 €	440 803,34 €	126 534,39 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	Soit un excédent global de clôture avec les RAR (3+4)	14 944,35 €	17 850,80 €	2 906,45 €

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

La Première Adjointe :

Isabelle RICARD



la Secrétaire de séance :

Aurélie GROSSO

Certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en Sous-Préfecture
le 09/04/24 et de la publication
ou notification le

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2024

Application agréée E-legalite.com